Mise en ligne : 30 octobre 2019. Dernière modification : 15 août 2022. www.entreprises-coloniales.fr

# COMPAGNIE DE NAVIGATION FRANCO-CHINOISE (1919-1928)

Filiale de la Société maritime et commerciale du Pacifique www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Societe\_du\_Pacifique.pdf

Compagnie de Navigation Franco-Chinoise (*La Journée industrielle*, 23 février 1919)

Une société anonyme vient d'être constituée sous cette dénomination pour réaliser, par l'intermédiaire de correspondants ou filiales, toutes opérations de commerce maritime en Extrême-Orient ou avec l'Extrême-Orient.

Ces opérations comprennent notamment : la construction, l'armement, l'affrètement, l'acquisition, la vente, l'exploitation ou la gérance de tous navires, ainsi que toutes affaires de consignation, d'assurances maritimes, etc.

Le siège social est à Paris, 74, rue SaintLazare.

Il a été créé à Tientsin une filiale de la société qui jouira d'une autonomie complète en Extrême-Orient et, dans cette limite territoriale, effectuera pour son compte dans toutes conditions qui seront fixées par le conseil d'administration, toutes opérations rentrant dans le but social.

Le capital est de 2 millions de francs, en actions de 500 francs.

Les administrateurs sont MM. Albert Gallusser, à Paris, 6, rue Lincoln ; Louis Calary de Lamazière <sup>1</sup>, à Paris, 64, rue de Miromesnil ; Eugène Hogrel, à Paris, 43, rue Lamarck ; Julien Weyler, industriel à Paris, 1, rue de Clichy ; Charles Kahn, à Paris. 29, avenue Hoche ; Jean Rougerie, avocat à Paris, 3, square de l'Opéra.

CONSTITUTION (Cote de la Bourse et de la banque, 7 mars 1919)

Compagnie de navigation franco-chinoise. — Cap. 2.600.000 de francs en 4.000 act. de 500 fr. Il a été créé 1.000 parts de fondateur attribuées à M. Hogrel. Siège à Paris, 74, rue Saint-Lazare. Conseil : MM. Gallusser, Calary de Lamazière, Hogrel. Weyler, Kahn, Rougerie. Statuts chez Me Josset, à Paris. — *Gazette du Palais*, 20 fév.

EN BANQUE (Cote de la Bourse et de la banque, 26 février 1920)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Raoul Marie Louis Calary de Lamazière (1879-1932) : avocat, administrateur de la Banque industrielle de Chine (1913-1921), député de la Seine (1919-1924). Voir Qui êtes-vous ? www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui\_etes-vous-1924-IC.pdf

La Maritime du Pacifique ...vient de rétrocéder cinq navires en construction, jaugeant ensemble 12.000 tonnes, à la Compagnie de navigation franco-chinoise dont elle est le principal actionnaire et dont elle s'est réservée la gérance.

\_\_\_\_

## REVUE FINANCIÈRE (Le Sémaphore algérien, 10 mars 1920)

La Maritime et Commerciale du Pacifique a rétrocédé cinq de ses navires à une nouvelle entreprise de navigation franco-chinoise, La Société maritime et commerciale, principale actionnaire, s'est réservée la gérance de la flotte. Les cinq navires jaugeant ensemble 12.000 tonnes seront affectés au service de cabotage dans les mers de Chine et à la liaison des succursales de la Société en Extrême-Orient.

\_\_\_\_

#### DÉPART D'EQUIPAGE. (*L'Ouest-Éclair*, 24 mars 1921)

LE HAVRE, 23 mars. — 23 hommes, conduits par le second capitaine Richard, sont partis hier soir par le *Normannia*. Ils prendront armement, à Londres, du steamer *Francillon*. acheté récemment par la Cie de navigation franco-chinoise.

\_\_\_\_\_

#### NOUVELLES DIVERSES. (Le Nouvelliste de Bretagne, 25 mars 1921)

Le Havre, 24 mars. — Un équipage a quitté Le Havre allant armer à Londres, le nouveau vap. *Francillon*, acquis récemment par la Compagnie de navigation francochinoise. Aussitôt armé, ce vapeur fera route pour Newcastle, où il prendra un chargement de charbon à destination de Rouen ou Saint Nazaire.

\_\_\_\_\_

### COMPAGNIE DE NAVIGATION FRANCO-CHINOISE SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU CAPITAL DE 2.000.000 de FRANCS Changement de siège social (*La Loi*, 6 août 1921)

Par délibération du conseil d'administration, en date du quinze juin mil neuf cent vingt et un, le siège social de la Compagnie de navigation franco-chinoise est transféré 68, boulevard Ornano, à Paris (18e).

L'AFFAIRE DE LA BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE (L'Écho de Paris, 24 février 1922)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq\_indus\_Chine-1913-1922.pdf

L'état des exigibilités immédiates, le 21 juin au soir, s'élevait aux sommes suivantes :

Ordres de paiements télégraphiques	15.000.000
Ordres -de paiements -par courrier	500.000
Chèques. avisés	6.000.000
Paiement exigible à Londres	10.500.000
Souscription à l'emprunt français 6 %	9.000.000
Coupons de l'emprunt industriel chinois 1914 (échéance 1er mars 1921)	1.250.000
Coupons domiciliés	800.000
Acceptation pour la Compagnie de navigation franco-chinoise	1.550.000
	44.600.000

COMPAGNIE DE NAVIGATION FRANCO-CHINOISE SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU CAPITAL DE 2.000.000 de FRANCS Changement de siège social (Archives commerciales de la France, 6 juillet 1928)

PARIS. — Dissolution. — 30 juin 1928. — Soc. dite Cie de NAVIGATION FRANCO-CHINOISE, 68, bd Ornano. — Liquid. M. Roche. — 27 juin 1928. — *Gazette du Palais*.